

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 03-03

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 20 mai 2003. M. Jerry Clifford, des États-Unis, présidait la séance, alors que M^{me} Norine Smith et M. Israel Núñez représentaient respectivement le Canada et le Mexique. M. Gustavo Alanís-Ortega représentait le Comité consultatif public mixte (CCPM) et le directeur exécutif par intérim de la CCE, M. Victor Shantora, le Secrétariat. La secrétaire du Conseil, M^{me} Julie-Anne Bellefleur, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat y assistaient également.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire (voir l'annexe A).

Point 2 Compte rendu du directeur exécutif par intérim

Le directeur exécutif par intérim, M. Victor Shantora, invite les représentants du Canada et des États-Unis à faire le point sur le processus de nomination des membres du Comité d'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (CEDAA). Il mentionne qu'en prévision des travaux que réalisera ce comité, le Secrétariat a compilé des documents de référence qui pourront lui être utiles. Déclarant que le temps presse, M. Shantora offre de soumettre à l'examen des Parties un plan de rechange si le Canada et les États-Unis ne sont pas en mesure d'annoncer rapidement la nomination de leurs représentants au sein du CEDAA.

Au sujet du projet de lettre d'intention de la CCE et de la Commission mixte internationale (CMI), le directeur exécutif par intérim mentionne que cette dernière a manifesté le désir de se réunir une fois par année avec le Conseil de la CCE. Il précise que la dernière ébauche de cette lettre, qui a été soumise à l'examen du Canada et des États-Unis, énonce la volonté de faciliter la tenue de réunions entre les membres du Conseil de la CCE et de la CMI.

En dernier lieu, M. Shantora mentionne que le Secrétariat a entamé le processus de recrutement du gestionnaire du secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce, à la suite de la nomination de l'ancienne titulaire de ce poste, M^{me} Chantal Line Carpentier, à celui de chef de ce secteur.

Le représentant américain indique que son pays recherche activement des personnes à nommer au CEDAA, mais précise que le délai de leur sélection est dû, en partie, au temps que les

membres de ce comité doivent consacrer à la réalisation de leur mandat. Il exprime cependant l'espoir que les membres américains soient nommés au cours des trois prochaines semaines. La représentante signale que le bureau du ministre de l'Environnement a communiqué avec certaines personnes et qu'il annoncera leur nomination dès qu'il aura reçu une réponse positive de leur part.

Point 3 Compte rendu du président du CCPM

Le président du CCPM, M. Gustavo Alanís-Ortega, invite les représentants suppléants à faire le point sur le processus d'engagement du nouveau directeur exécutif et, plus particulièrement, à indiquer si cette nomination sera annoncée avant la session ordinaire du Conseil.

Il déclare, par ailleurs, que le CCPM attend une réponse du Conseil aux avis n^{os} 03-01 et 03-02 relatifs, respectivement, au chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et au deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce. Il ajoute que le Comité examinera ces réponses au cours de sa prochaine session ordinaire, en juin.

Au nom du Conseil, le représentant américain se dit confiant que l'annonce de la nomination du nouveau directeur exécutif se fasse avant la session ordinaire du Conseil. Il indique également que le Conseil répondra aux récents avis du CCPM avant la tenue de cette session.

Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires

Les représentants suppléants conviennent de reporter à leur prochaine session l'adoption des comptes rendus sommaires des sessions n^{os} 03-01 et 03-02 afin de donner la possibilité au président du CCPM d'examiner les dernières modifications proposées par le Canada, lesquelles ont trait à certaines de ses observations.

Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2003

Le représentant américain donne un bref aperçu du programme général des activités de la session ordinaire du Conseil de juin 2003. Il précise qu'une réception d'accueil se tiendra dans la soirée du 23 juin et qu'une activité éducative est prévue au Smithsonian Institute le lendemain, en soirée.

Les représentants suppléants échangent leurs vues sur l'ébauche de l'ordre du jour annoté de la séance à huis clos du Conseil et invitent le président du CCPM à exprimer également son point de vue. Étant donné que divers organismes gouvernementaux américains sont sur le point de terminer l'examen de cet ordre du jour et que d'autres travaux s'imposent avant de le parachever, les représentants suppléants demandent au Comité permanent général et au Secrétariat de cerner avec plus de précision les points importants de cet ordre du jour.

En ce qui a trait aux exposés qui seront présentés au cours de la séance à huis clos du Conseil, la représentante canadienne souligne la nécessité que ces exposés soient dynamiques et demande au Secrétariat d'en distribuer une copie aux Parties en prévision de cette séance.

Au cours d'une discussion sur les points à inscrire à l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil, les représentants suppléants examinent également l'état d'avancement de l'ébauche du Plan d'action régional nord-américain relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène. La représentante canadienne fait part de ses préoccupations quant au délai de publication de cette ébauche et exprime le souhait du Canada qu'elle puisse être l'objet d'un examen public avant la tenue de la session ordinaire. Le directeur exécutif par intérim déclare que des modifications mineures pourraient accélérer l'adoption d'une résolution à son sujet. De son côté, le représentant américain se dit déterminé à trouver un moyen de faire avancer ce dossier.

À titre de suivi de la dernière réunion du Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), qui s'est tenue le 28 mars à Mexico, les représentants suppléants échangent leurs vues sur le projet de réunion des ministres de l'Environnement et du Commerce. La représentante canadienne indique que le Canada a l'intention de participer à la réunion des sous-ministres de l'Environnement et du Commerce, dont la tenue a été proposée par les États-Unis au cours de la réunion de Mexico. Quant au représentant du Mexique, il déclare qu'il sera bientôt en mesure de confirmer la position de son pays, et ce, à la suite d'une réunion avec ses homologues du commerce. Rappelant que le Canada a récemment indiqué qu'il appuierait la tenue d'une réunion des sous-ministres à condition qu'elle vise à jeter les bases d'une réunion des ministres, le représentant américain indique que son pays est en train d'étudier la question de savoir si des discussions entre les sous-ministres pourraient permettre de jeter de telles bases. Il invite le représentant mexicain à faire le point sur la réunion des ministres de l'Environnement et du Commerce que le Mexique envisage d'organiser dans le cadre de la prochaine réunion des ministres des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, laquelle se tiendra en septembre 2003, à Cozumel. Le représentant mexicain indique que cette réunion fera sous peu l'objet d'une discussion avec ses homologues du secrétariat à l'Économie.

Le président du CCPM incite les membres du Conseil à communiquer avec leurs homologues du commerce avant la session ordinaire afin de convenir des mesures concrètes qu'ils pourraient prendre. Au sujet de la réunion du 28 mai 2003 que tiendra, à Montréal, le groupe d'experts de l'ALÉNA sur l'investissement, M. Gustavo Alanís-Ortega indique que M^{mes} Jane Gardner et Merrell-Ann Phare y représenteront le CCPM. Il profite également de l'occasion pour rappeler aux représentants suppléants la promesse du Conseil d'afficher, sur le site Web de la CCE, les comptes rendus de discussion des plus récentes réunions du Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce; il fait remarquer que le compte rendu de la réunion que ce groupe a tenue en janvier 2002 n'y est toujours pas affiché.

En dernier lieu, faisant état des minces progrès réalisés en vue de la mise en branle du processus d'examen décennal de l'application de l'ANACDE, le président du CCPM se dit soucieux que le rapport du CEDAA ne soit pas prêt à temps pour être soumis à l'examen du Conseil lors de sa

session ordinaire de juin 2004. Il suggère aux Parties d'envisager de tenir une session extraordinaire, un peu plus tard en 2004, si cela devait se produire.

En réponse à une question du président du CCPM sur l'examen public de questions relatives à la mise en œuvre et au développement des articles 14 et 15 de l'ANACDE, le représentant américain indique que les États-Unis proposeront une procédure d'application de la résolution du Conseil n° 00-09 afin que ses homologues canadien et mexicain l'examinent avant la session ordinaire.

Point 6 Autres questions

Aucune autre question n'est abordée.

Point 7 Prochaine session des représentants suppléants

Les représentants suppléants s'entendent sur la nécessité de tenir une autre téléconférence avant la session ordinaire du mois de juin afin de mettre la dernière main à l'ordre du jour de la séance à huis clos du Conseil.

Point 8 Levée de la séance

Le président lève la séance.

ORDRE DU JOUR
DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-03

tenue dans le cadre d'une téléconférence le mardi 20 mai 2003,
de 10 h à 12 h, heure de l'Est (9 h à 11 h, heure du Mexique)

Présidence : États-Unis

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu du directeur exécutif par intérim
- Point 3 Compte rendu du président du CCPM
- Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires
- Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2003
- Point 6 Autres questions
- Point 7 Prochaine session des représentants suppléants
- Point 8 Levée de la séance

**ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION
DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-03**

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est censé adopter l'ordre du jour.

Document :

- Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 15-5-2003) C/C.01/03-03/AGEN/01/Rev.1b

Point 2 Compte rendu du directeur exécutif par intérim

Le directeur exécutif par intérim mettra les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat et soulignera les questions qui réclament leur attention.

Document : (aucun)

Point 3 Compte rendu du président du CCPM

Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM) rendra compte aux représentants suppléants des activités du Comité.

Documents :

- a) Avis du CCPM n° 03-01 : Recherche d'un équilibre entre les intérêts du public et des investisseurs dans l'application du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (distribué le 8-4-2003)
- b) Avis du CCPM n° 03-02 : Deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce (distribué le 8-4-2003)
- c) Lettre du président du CCPM aux représentants suppléants, en date du 9 mai 2003, concernant l'engagement du nouveau directeur exécutif (distribuée le 9-5-2003)

Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires

Conformément à l'article 11 des *Règles de procédure du Conseil*, le directeur exécutif a rédigé les comptes rendus sommaires des sessions des représentants suppléants n^{os} 03-01 et 03-02, et ceux-ci sont invités à les adopter.

Documents :

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session des représentants suppléants n° 03-01, tenue les 27 et 28 mars 2003, comprenant les observations des représentants canadien et mexicain et du Secrétariat (distribuée le 12-5-2003)
- b) Ébauche du compte rendu sommaire de la session des représentants suppléants n° 03-02 tenue le 22 avril 2003 (distribuée le 30-4-2003)

Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2003

Les représentants suppléants sont invités à régler toute question en suspens afin de parachever l'ordre du jour provisoire annoté de la session à huis clos du Conseil et d'apporter les dernières modifications au programme général de la session ordinaire.

À titre d'hôtes de cette session, les États-Unis pourraient donner des renseignements sur la logistique ainsi que sur les activités sociales qui auront lieu dans le cadre de cette session.

Documents :

- a) Ordre du jour provisoire annoté
de la session ordinaire, Rev.2 (distribué le 15-5-2003) C/03-00/AGEN/01/Rev.2
- b) Programme général de la session ordinaire et des activités
parallèles (distribué le 15-5-2003) C/03-00/PROG/01/Rev.3
- c) Lettre du président du CCPM au Conseil, en date du
24 avril 2003, concernant la session ordinaire (distribuée le 24-4-2003)
- d) Note de service du directeur exécutif par intérim, en date du 14 mai 2003, sur le PARNA
relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène (distribuée le 14-5-2003)

Point 6 Autres questions

Point 7 Prochaine session des représentants suppléants

Les représentants suppléants sont conviés à confirmer la date de leur prochaine session prévue le 23 juin 2003, à Washington.

Document :

- Calendrier des sessions des représentants suppléants pour
2003 établi le 11 avril 2003 (distribué le 15-4-2003) C/C.01/02-06/PLAN/01/Rev.2

Point 8 Levée de la séance

La présidente est invitée à lever la séance.